



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 28 juin 2018

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire** à **Monsieur le Premier Ministre concernant la Villa Louvigny et son auditoire.**

Rappelant la réponse à la question parlementaire 3843 dans laquelle le Secrétaire d'État à la Culture a déclaré qu'il ne pouvait pas répondre vu que l'affectation du bâtiment Villa Louvigny relèverait de la compétence du Conseil de Gouvernement dans son ensemble, je me permets d'adresser une question modifiée à Monsieur le Premier Ministre.

L'auditorium de la Villa Louvigny peut accueillir jusqu'à 400 personnes et a été planifié et réalisé pour l'orchestre de Radio Luxembourg. Il bénéficie donc d'une acoustique spécifique en vue de l'enregistrement de concerts. C'est une salle pour travailler, enregistrer et se produire devant un public.

Il s'agit d'une rareté que les professionnels du secteur souhaiteraient pouvoir utiliser à des fins de répétition, d'enregistrement (également de musique de films) et de concerts. Des exemples à l'étranger montrent que ce genre de salles peut être réaffecté à sa destination d'origine (p.ex. la Maison de la Radio, Place Flagey à Bruxelles).

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes au Premier Ministre, Ministre d'État :

1. **Ne serait-il pas envisageable de réaliser un projet comme celui de la Maison de la Radio Flagey à Bruxelles ?**
2. **Dans tous les cas de figure, n'est-il pas possible d'ouvrir l'auditorium aux professionnels du secteur afin d'y répéter et enregistrer ?**
3. **Ne serait-il pas opportun d'organiser de nouveau des concerts dans l'auditorium ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sam Tanson
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 28 juin 2018

Objet : Question parlementaire n° 3900 du 28.06.2018 de Madame la Députée Sam Tanson -
Auditoire de la Villa Louvigny

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés